

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE**

COMITE NATIONAL DE LA DETTE PUBLIQUE (CNDP)

STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME (SDMT) 2024 – 2026

Août 2023

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Indicateurs des coûts et risques de la dette existante à fin 2023</i>	7
<i>Tableau 2 : Hypothèses et conditions retenues pour les émissions de titres publics</i>	12
<i>Tableau 3 : Hypothèses sur les taux d'intérêt</i>	17
<i>Tableau 4 : Indicateurs de coût et de risque par stratégie</i>	18
<i>Tableau 5 : Indicateurs de coût et de risque en 2023 et en 2026</i>	20
<i>Tableau 6 : Description des instruments de financement</i>	22
<i>Tableau 7 : Ventilation des ressources à mobiliser</i>	23

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de l'encours de la dette de l'administration centrale de 2013 à 2023 (en milliards FCFA)</i>	3
<i>Graphique 2 : Composition de la dette de l'administration centrale à fin 2022 et fin 2023</i>	4
<i>Graphique 3 : Dette de l'administration centrale à fin 2022 et 2023 en % du PIB</i>	4
<i>Graphique 4 : Proportion de la dette libellée en devises à fin 2023</i>	5
<i>Graphique 5 : Évolution du service de la dette de l'administration centrale de 2013 à 2023 (en milliards FCFA)</i>	5
<i>Graphique 6 : Profil de remboursement de la dette à fin 2023 (en millions de FCFA)</i>	6
<i>Graphique 7 : Stratégies en fonction des critères d'évaluation</i>	19
<i>Graphique 8 : Profil de remboursement de la dette en fonction de la stratégie S2 (en millions de FCFA)</i>	21

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACA	:	Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique
AFD	:	Agence Française de Développement
AID ou IDA	:	Association Internationale de Développement
ALT	:	Assemblée Législative de Transition
ARC	:	African Risk Capacity
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BADEA	:	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	:	Balance des Paiements
BEI	:	Banque Européenne d'Investissement
BID	:	Banque Islamique de Développement
BIDC	:	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
BRICS	:	Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du Sud
CNDP	:	Comité National de la Dette Publique
CNY	:	Yuan chinois ou renminbi
COVID-19	:	Coronavirus Disease 2019
CPC	:	Comité de Prévision et de Conjoncture
DTS	:	Droits de Tirage Spéciaux
EUR	:	Euro
FAD	:	Fonds Africain de Développement
FADD	:	Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement
FEC	:	Facilité Elargie de Crédit
FIDA	:	Fonds International de Développement Agricole
FKDEA	:	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FMI	:	Fonds Monétaire International
FSD	:	Fonds Saoudien de Développement
FVC	:	Fonds Vert pour le Climat
GBP	:	Great Britain pound ou l'unité monétaire du Royaume Uni
IDE	:	Investissements Directs Etrangers
KWD	:	Dinar koweïtien
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFID	:	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
PA-SD	:	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PIDACC/BN	:	Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PPP	:	Partenariat Public-Privé
SDMT	:	Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme
SNCD	:	Stratégie Nationale de Coopération au Développement
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine
USD ou \$US	:	Dollar des Etats-Unis d'Amérique
XOF ou FCFA	:	Franc de la Communauté Financière en Afrique
YEN	:	Devise du Japon

INTRODUCTION

Dans sa quête permanente de développement, le Gouvernement burkinabè poursuit la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II). Ce référentiel affiche les ambitions du Gouvernement en matière d'investissements publics sur cette période.

Suite au changement politique intervenu en septembre 2022, un document de planification s'appuyant sur le PNDES II a été élaboré par le Gouvernement en vue d'un recentrage des priorités en lien avec le contexte sociopolitique du moment. Ce document qui tire également ses fondements de l'Agenda de la Transition est le Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD) 2023-2025.

Les besoins de financement pour la mise en œuvre du PA-SD 2023-2025 ressortent assez élevés dans un contexte de tensions géostratégiques couplées au durcissement des conditions du marché financier et la contraction des appuis budgétaires, toutes choses qui laissent présager des conditions de mobilisation de ressources assez difficile.

La Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) 2024-2026 vise à combler ce besoin de financement notamment par le recours à un endettement efficient et qui ne compromettrait pas à terme la viabilité de la dette publique.

Son élaboration a impliqué l'ensemble des membres de la cellule technique d'endettement et a obéi aux étapes requises par les standards internationaux en la matière. Il s'est agi notamment de :

- identifier les coûts et risques de la dette existante ;
- identifier et analyser les sources potentielles de financement ;
- étudier les variables du marché (taux d'intérêt, taux de change) ;
- prévoir les principales variables macroéconomiques ;
- définir et analyser les différentes stratégies alternatives ;
- choisir la stratégie adéquate pour couvrir le besoin de financement et à même de mitiger les risques associés au portefeuille de la dette.

Le présent document constitue un important instrument pour le Gouvernement et notamment pour le Comité National de la Dette Publique (CNDP) dans la supervision des actes d'endettement public et pour une meilleure gestion de la dette publique au cours de la période 2024-2026. Il s'articule autour des points suivants :

- objectifs de la gestion de la dette et champ d'application ;
- description et analyse du portefeuille de la dette existante ;
- contexte macroéconomique ;
- sources des nouveaux financements ;
- axes de la stratégie de gestion de la dette ;
- plan annuel de financement 2024 ;
- conclusion et recommandations.

I. OBJECTIFS DE LA GESTION DE LA DETTE ET CHAMP D'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME 2024-2026

Les objectifs de gestion de la dette poursuivis par la présente stratégie sont alignés sur ceux de la politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette publique. Il s'agit en effet, de satisfaire les besoins de financement de l'Etat à moindre coûts et de lui permettre de faire face à ses obligations de paiement tout en maintenant les risques à un niveau satisfaisant et en réalisant les autres objectifs des Autorités, notamment le développement du marché financier régional.

Ces objectifs, repris par les différentes lois de finances, constituent un repère de contrôle de l'action gouvernementale en matière de gestion de la dette pour le Parlement.

La SDMT 2024-2026 traduit la volonté du Gouvernement de parvenir à une gestion optimale de la dette publique conforme aux standards internationaux. Elle constitue un plan d'endettement dont la mise en œuvre permettra d'atteindre une composition souhaitée du portefeuille de la dette publique en termes de coût et de risques. Elle est également un document d'orientation pour les acteurs de la chaîne d'endettement et de plaider auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des investisseurs.

La présente stratégie a pour périmètre de couverture la dette intérieure et extérieure de l'Administration centrale¹.

La dette extérieure comprend la dette libellée en devises et contractée auprès des créanciers multilatéraux, des créanciers bilatéraux et des banques internationales. La dette intérieure, libellée en monnaie locale, est composée des titres publics (bons et obligations du Trésor) émis sur le marché financier régional, des prêts contractés auprès des banques locales et des institutions non financières. Sur la base du critère d'analyse axé sur la monnaie, les prêts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), les allocations DTS et les appuis budgétaires du Fonds Monétaire International (FMI) décaissés en monnaie locale, sont inclus dans la dette intérieure du fait de la couverture apportée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à travers la mise à disposition desdites ressources à l'Etat burkinabè en monnaie locale.

II. DESCRIPTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE EXISTANTE

La description et l'analyse du portefeuille de la dette existante s'articule autour des points suivants :

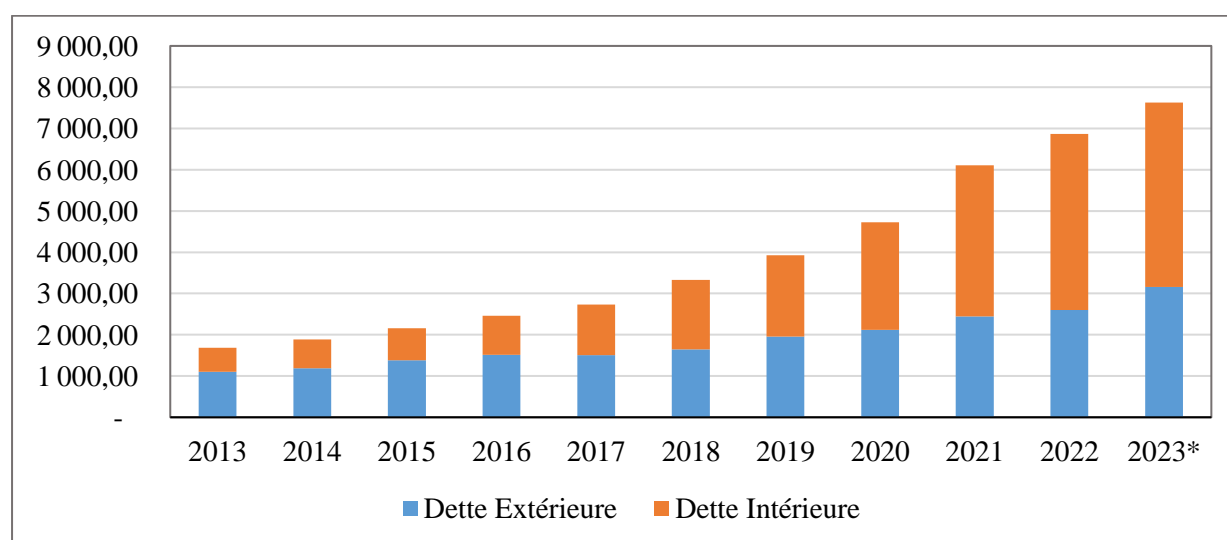
- encours de la dette de l'administration centrale par source de financement ;
- structure du portefeuille de la dette publique par devises ;
- évolution du service de la dette publique ;
- profil de remboursement ;
- analyse des coûts et risques liés au stock de la dette existante.

¹ L'administration centrale renvoie ici à l'administration centrale budgétaire (Ministères et Institutions).

II.1 Encours de la dette de l'administration centrale par source de financement

L'encours de la dette de l'administration centrale est passé de 1 685,29 milliards de FCFA en 2013 à 7 627,86 milliards de FCFA² en 2023, en accroissement annuel moyen de 16,30% tiré principalement par celui de la dette intérieure (+22,59%). En effet, l'accroissement de l'encours de la dette intérieure est impulsé par le recours de plus en plus important aux émissions de bons et d'obligations du Trésor pour couvrir les besoins croissants en matière d'investissements publics et faire face aux besoins de trésorerie.

Graphique 1 : Evolution de l'encours de la dette de l'administration centrale de 2013 à 2023 (en milliards FCFA)



Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

*2023 projeté

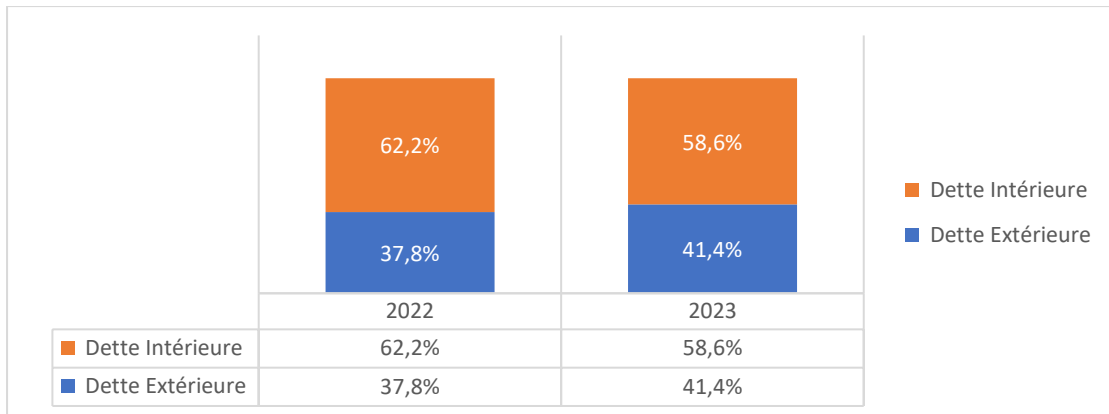
L'encours de la dette projeté à fin décembre 2023 se fonde sur les données à fin juillet 2023 et prend en compte les hypothèses de décaissements et d'amortissement sur le reste de l'année. Ainsi, cet encours se situerait à 7 627,86 milliards de FCFA, contre 6 864,80 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une croissance de 11,12% imputable principalement à la composante extérieure (+21,46%). L'encours à fin 2023 serait constitué de dettes extérieure et intérieure pour des montants respectifs de 3 154,89 milliards de FCFA (41,36%) et 4 472,97 milliards de FCFA (58,64%).

La dette extérieure resterait dominée par les créanciers multilatéraux dont l'encours à fin 2023 est projeté à 2 382,42 milliards de FCFA, soit 75,52% de cette composante. Les créanciers bilatéraux et les banques internationales, quant à eux représentent 24,48% de la dette extérieure. Cela dénote le poids significatif de la dette concessionnelle qui a jusque-là caractérisé l'endettement de l'Etat du Burkina Faso.

S'agissant de la dette intérieure, à fin 2023, son encours augmenterait de 4,82% par rapport à son niveau à fin 2022 où il était de 4 267,42 milliards de FCFA. L'encours des titres publics s'élèverait à 3 125,00 milliards de FCFA, représentant 69,86% du volume de la dette intérieure et 40,97% de la dette totale de l'administration centrale.

² Sur la base de projections à fin décembre 2023 en tenant compte des prévisions de décaissements et de remboursements

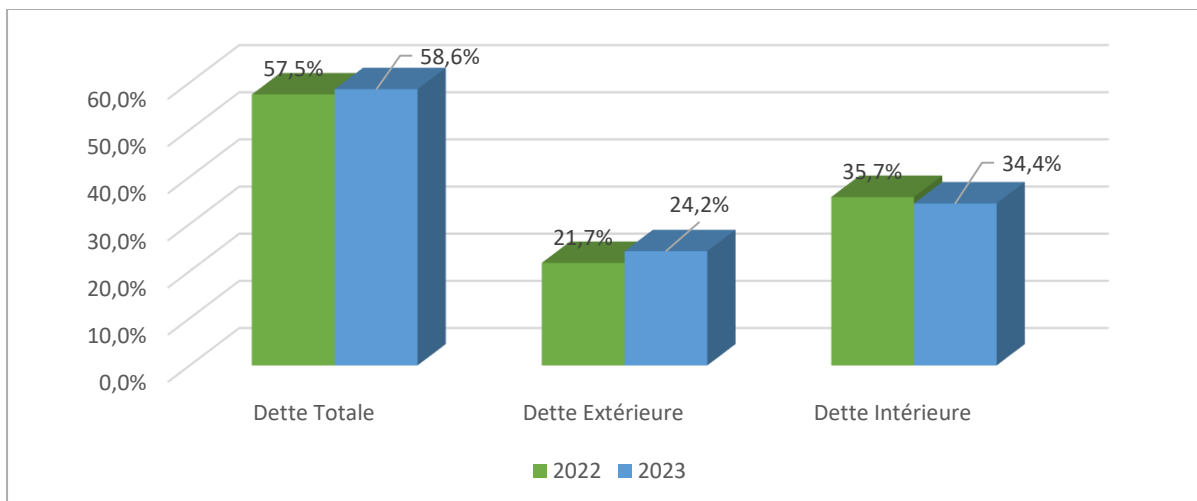
Graphique 2 : Composition de la dette de l'administration centrale à fin 2022 et fin 2023



Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

Le ratio d'endettement (Encours de la dette / PIB) ressortirait à 58,6% en 2023 en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2022. Il se décomposerait en dettes extérieures et intérieures avec respectivement 24,2% et 34,4% contre 21,7% et 35,7% une année plus tôt.

Graphique 3 : Dette de l'administration centrale à fin 2022 et 2023 en % du PIB



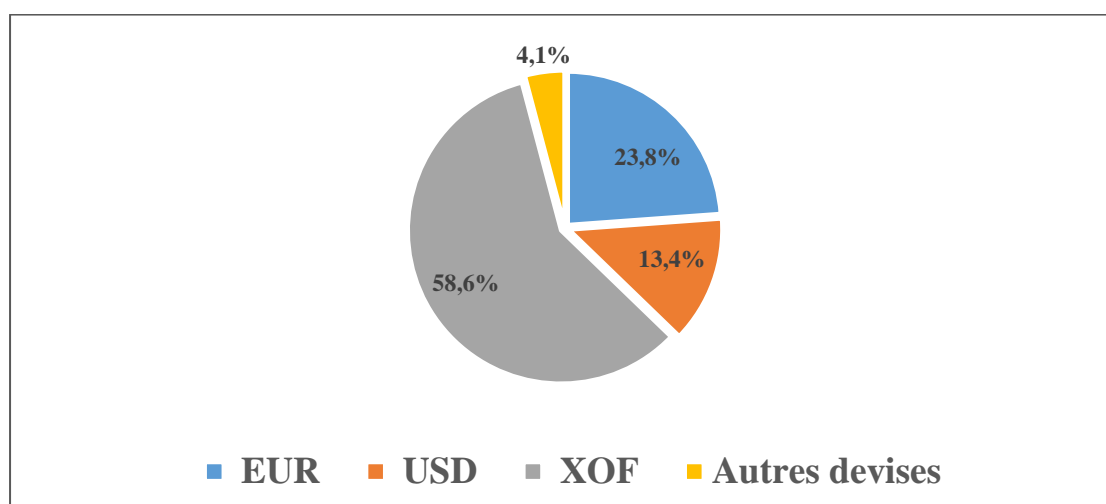
Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

II.2 Structure du portefeuille de la dette de l'administration centrale par devises en 2023

La décomposition par devises du stock de la dette de l'administration centrale indique une prédominance du FCFA (58,6%), suivi de l'Euro (23,8%) et du Dollar des Etats-Unis (13,4%).

La dette extérieure, libellée en devises étrangères (Euro, Dollar US, Rial saoudien, Dinar koweïtien, etc.), représente 41,4% de la dette totale.

Graphique 4 : Proportion de la dette libellée en devises à fin 2023



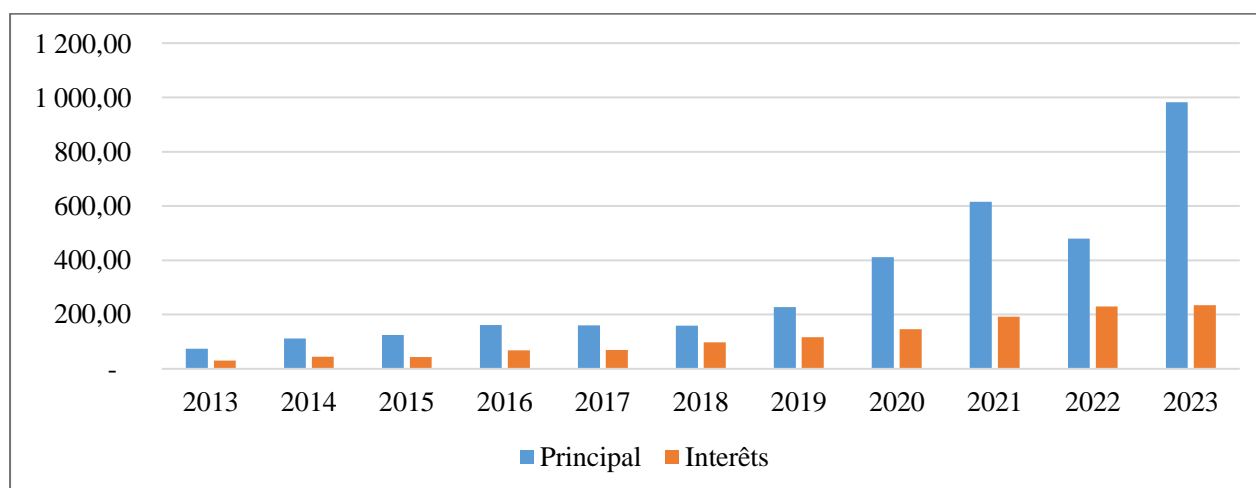
Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

II.3 Evolution du service de la dette publique

L'évolution de l'encours de la dette a eu un impact significatif sur le service de la dette. Ainsi, sur la période 2013-2023, il ressort un accroissement plus accentué du service de la dette intérieure (+31,99% en moyenne annuelle) par rapport à celui de la dette extérieure (+16,78% en moyenne annuelle). Ainsi, le service de la dette est passé de 105,45 milliards de FCFA en 2013 à 256,04 milliards de FCFA en 2018 pour s'établir à 1 216,63 milliards de FCFA en 2023, soit une progression annuelle moyenne de 27,71%.

Le service de la dette publique en 2023 serait en hausse de 71,54% par rapport à 2022 (709,26 milliards de FCFA). Il se décomposerait en dette extérieure et intérieure pour des montants respectifs de 198,12 milliards FCFA (16,28%) et 1 018,51 milliards de FCFA (83,72%). La hausse du service de la dette intérieure est essentiellement imputable aux différentes opérations de mobilisation des financements sur le marché monétaire et financier sous régional. Toutefois, une baisse du principal a été constatée en 2022.

Graphique 5 : Évolution du service de la dette de l'administration centrale de 2013 à 2023 (en milliards FCFA)



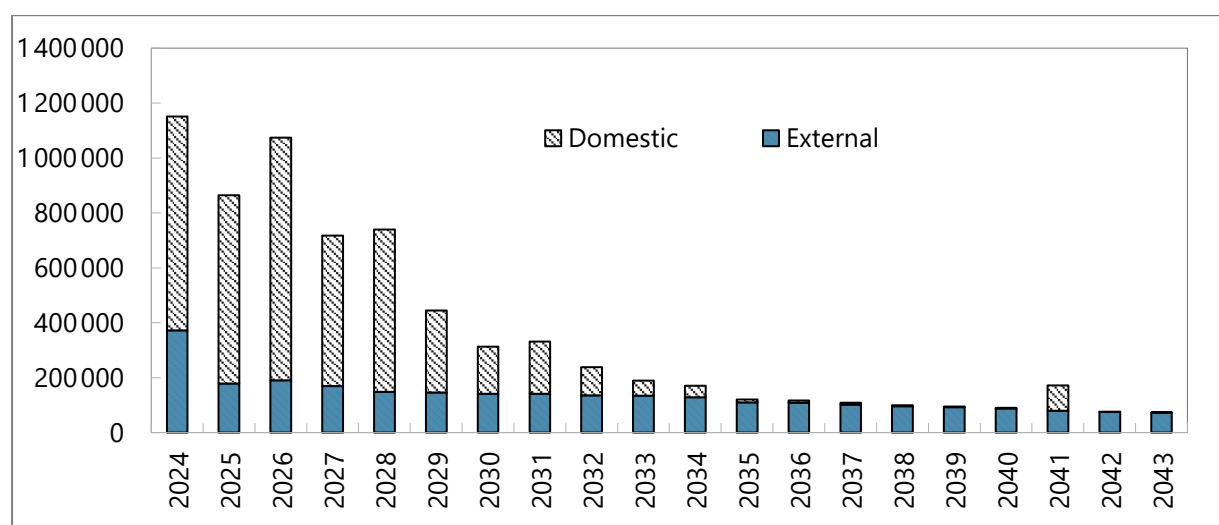
Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

II.2 Profil de remboursement

Le profil de remboursement de la dette actuelle est décrit par le graphique ci-dessous. L'analyse de ce graphique montre un risque de refinancement de la dette de l'administration centrale sur les trois (03) prochaines années (2024-2026). Ce risque est imputable essentiellement à la concentration des échéances de remboursement des titres publics.

En 2024, la dette intérieure à rembourser serait de 779,1 milliards de FCFA et 372,4 milliards de FCFA pour la dette extérieure, soit respectivement en valeur relative 67,7% et 32,3%.

Graphique 6 : Profil de remboursement de la dette à fin 2023 (en millions de FCFA)



Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

II.5 Analyse des coûts et risques du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin 2023

L'analyse des indicateurs de coût et de risque permet d'apprécier les vulnérabilités liées à la composition du portefeuille selon l'origine et le type de créanciers, les devises et les échéanciers y relatifs.

Le taux d'intérêt moyen pondéré du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin 2023 ressortirait à 3,7%, expliqué par les coûts relativement plus élevés de la dette intérieure (5,3%) par rapport à ceux de la composante extérieure (1,4%). La dette intérieure, constituée à 69,86% de titres publics émis sur le marché des capitaux sous régional, coûte près de quatre fois plus chère que la dette extérieure.

Le risque de refinancement du portefeuille reflète l'exposition à l'incapacité de refinancer la dette aux mêmes conditions. Il est mesuré entre autres par le temps moyen nécessaire au remboursement total du portefeuille de la dette. La maturité moyenne du portefeuille serait de 6,8 ans et la proportion arrivant à échéance en un an représente 14,9% de la dette totale de l'administration centrale. La maturité moyenne de la composante intérieure ressort à 3,6 ans et 17,4% de cette composante arrive à échéance dans l'année.

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition du portefeuille aux variations des taux d'intérêt du marché. La dette à refixer en 2024 est estimée à 16,8% du stock total. Elle est tirée

essentiellement par le niveau élevé de la proportion de la dette intérieure à refixer dans l'année à de nouveaux taux d'intérêt (17,4%).

Le risque de taux de change représente l'exposition du portefeuille aux variations du taux de change. Une forte proportion du portefeuille de la dette de l'administration centrale (41,4%) est libellée en devises étrangères. Toutefois, l'importance de la part de l'euro dans cette composition en devises étrangères (57,65%) atténuée, à court et moyen terme, l'exposition au risque de change du fait de la fixité de la parité entre le FCFA et l'Euro.

Aussi, l'appartenance du Burkina Faso à la zone communautaire UEMOA où les réserves de change sont communes, contribue à limiter les risques liés à l'insuffisance de devises pour faire face au règlement du service de la dette extérieure.

Tableau 1 : Indicateurs des coûts et risques de la dette existante à fin 2023

Indicateurs de risques		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette totale
Encours en millions de FCFA		3 154 893,7	4 472 969,5	7 627 863,2
Taux de change nominal FCFA/USD		597,654		
Encours en millions de dollar US		5 278,8	7 484,2	12 763,0
PIB nominal en millions de FCFA		13 018 729,77		
Encours en % du PIB		24,2	34,4	58,6
Valeur actuelle de la dette en % du PIB		16,9	34,4	51,3
Coût de la dette	Intérêts en % du PIB	0,3	1,8	2,2
	Taux d'intérêt moyen en %	1,4	5,3	3,7
Risque de refinancement	Maturité Moyenne du portefeuille de la dette totale (années)	11,1	3,6	6,8
	Dette arrivant à échéance en une année (% du total)	11,2	17,4	14,9
	Dette arrivant à échéance en une année (% du PIB)	2,9	6,0	8,8
Risque de taux d'intérêt	Temps moyen de refixation du taux d'intérêt (en années)	10,9	3,6	6,7
	Dette à refixer dans un an (en % du total)	15,9	17,4	16,8
	Dette à taux fixe (en % du total)	95,2	100,0	97,9
	Bons du Trésor (en % du total)	0,0	4,4	2,5
Risque de change	Dette libellée en devises extérieures (en % du total)	41,4		41,4
	Dette extérieure en % des réserves de devises	21,5		21,5

Source : Cellule technique d'endettement

Au regard donc de ces caractéristiques de coûts et de risques, il ressort deux risques majeurs :

- un risque de refinancement lié à la maturité moyenne du portefeuille de la dette qui ressort très courte (6,8 ans). Cette courte maturité est principalement imputable à la composante intérieure qui a une maturité moyenne de 3,6 ans ;
- un risque de taux d'intérêt qui s'explique par la proportion élevée de la dette à refixer dans un an (16,8%). Cette proportion est également tirée par celle de la dette intérieure dont 17,4% est à refixer dans un an.

III. CONTEXTE MACROECONOMIQUE

Les données macroéconomiques utilisées pour la présente stratégie sont principalement issues du cadrage d'août 2023 du Comité de prévision et de conjoncture (CPC).

Le contexte régional est marqué par la suspension du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA et le durcissement des conditions de financement sur le marché financier régional de l'UEMOA.

Au plan national, le contexte reste marqué par la persistance des attaques terroristes et de l'inflation, la poursuite des négociations d'un nouveau programme de Facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI.

La politique économique en vigueur est marquée par la poursuite des actions de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la cohésion sociale à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) 2023-2025.

III.1 Hypothèses du cadrage macroéconomique

Le cadrage macroéconomique sur la période de projection 2023-2026 se base sur les principales hypothèses suivantes :

- une croissance de la production céréalière projetée à 5,0% en 2023 après une hausse de 11,1% enregistré en 2022. Elle est projetée en accroissement de 8,6% en 2024, de 3,8% en 2025 et de 2,6% en 2026. Ces progressions seraient favorisées par une bonne pluviosité, une amélioration de la situation sécuritaire et une mise en œuvre efficiente des actions du Gouvernement pour accompagner le monde rural ;
- une production de coton-graine qui enregistrerait une croissance de 25,1% en 2023, pour ressortir à 508 351 tonnes. Cette production est projetée en accroissement de 6,8% en 2024, de 6,7% en 2025 et de 7,3% en 2026 ;
- une production d'or projetée à 60 572,3 kg en 2023, en hausse de 5,0% par rapport à 2022. Cette hausse serait attribuable à l'entrée en pleine production de OREZONE BOMBORE (Bomboré), l'entrée en production de POURA LIMITED RESOURCES (Poura) et la reprise de la production de la mine de SOMITA (Taparko). Pour le reste de la période, la production d'or ressortirait à 66 840,8 kg en 2024, à 69 963,1 kg en 2025 et à 65 115,3 kg en 2026, en lien avec l'entrée en production prévue des mines de SALMA MINING SA (Opor), OUARE MINING COMPANY (Ouaré), NETIANA MINING COMPANY (Nétiana) en 2024, de KIAKA GOLD SA (Kiaka), AFRO-TURC INATA (Inata) et ZONGO (Soudougui) en 2025 et de KONKERA SA (Batié) en 2026 ;
- une reprise de l'exploitation du site de manganèse attendue avec une production projetée à 500 000 tonnes en 2025 et à 750 000 tonnes en 2026.

III.2 Principaux résultats du cadrage macroéconomique

III.2.1 Le secteur réel

L'activité économique enregistrerait une croissance moyenne de 6,0% sur la période 2024-2026 après une croissance de 4,4% attendue en 2023. Cette croissance serait imprimée par l'ensemble des secteurs avec +8,8% pour le secondaire, +6,7% pour le primaire et +5,5% pour le tertiaire.

La bonne tenue du secteur agricole serait favorisée par la consolidation des actions entreprises en 2023 et par la poursuite des grands projets de modernisation de l'agriculture.

Le dynamisme du secteur secondaire serait impulsé principalement par la bonne orientation de l'industrie extractive avec l'entrée en production de nouvelles mines. En outre, le secteur tirerait profit des travaux de construction, d'installation et de finition avec la poursuite et le démarrage de grands travaux d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement de pistes rurales dans les treize régions, des travaux de bitumage, de réhabilitation et de renforcement de routes.

Quant au secteur tertiaire, il resterait dynamique à la faveur des performances dans les secteurs primaire et secondaire ainsi que de l'amélioration du climat des affaires.

Sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole, de l'amélioration de la situation sécuritaire nationale, de la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, de la résolution de la crise russo-ukrainienne et de l'atténuation des tensions géopolitiques, l'inflation en moyenne annuelle resterait maîtrisée à 1,2% en 2023 en baisse de 12,9 points de pourcentage par rapport à 2022.

Sur la période 2024-2033, le taux de croissance économique est projeté à 4,8% en moyenne annuelle avec une inflation qui se situerait en dessous de la norme communautaire de 3% au maximum.

III.2.2 Les finances publiques

Rapportées au PIB nominal, les recettes ressortiraient à 19,6% sur la période 2024-2026. Il est attendu une amélioration du taux de pression fiscale sur la période favorisée, d'une part, par la poursuite de la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes et, d'autre part, par l'élargissement de l'assiette fiscale et l'intensification de la lutte contre la corruption, le faux et la fraude fiscale et douanière.

Sur la période couverte par la stratégie, les dépenses primaires ressortiraient en moyenne à 21,1% du PIB. Les charges hors intérêts rapportées au PIB, sur la période ressortiraient à 15,5% en 2023 en lien avec le renforcement des mesures de rationalisation des charges de l'Administration. Quant aux acquisitions nettes d'actifs non financiers, elles représenteraient en moyenne 7,7% du PIB sur la période de projection contre une prévision de 9,8% en 2023.

Sur la période 2024-2026, le besoin de financement (déficit budgétaire) ressortirait en moyenne à 3,6% du PIB contre une prévision de 6,6% en 2023.

III.2.3 La balance des paiements

Après un excédent de 1,2% du PIB en 2024, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire en 2025 et en 2026 avec des niveaux respectifs de -0,7% et -0,5%. Le solde des transactions courantes rapporté au PIB ressortirait excédentaire en moyenne de 1,3%, attribuable principalement aux excédents des comptes des biens et des revenus secondaires, les comptes des services et du revenu primaire demeurant déficitaires.

En ce qui concerne les échanges internationaux de marchandises, la balance des biens ressortirait excédentaire sur toute la période, en lien avec la progression projetée de l'activité minière. En effet, les exportations seraient en croissance et représenteraient en moyenne 27,0% du PIB sur la période. Cette progression serait imprimée par l'accroissement des expéditions de l'or non monétaire et du coton. S'agissant des importations, elles connaîtraient également une augmentation avec une part moyenne de 21,0% du PIB, principalement portée par les produits non pétroliers.

Le déficit structurel des échanges de services se maintiendrait sur la période 2024-2026 avec une moyenne de 3,6% du PIB par an.

Le compte du revenu primaire dégagerait un déficit annuel moyen de 2,9% du PIB, imprimé notamment par l'évolution des revenus des investissements.

Le solde du revenu secondaire serait excédentaire en moyenne de 1,9% du PIB par an, en lien principalement avec les transferts de fonds des migrants.

Concernant le solde du compte de capital, il serait excédentaire et représenterait en moyenne 0,9% du PIB, imprimé par les transferts des capitaux privés.

Les opérations financières se solderaient par des entrées nettes de capitaux sur la période à hauteur de 2,3% du PIB en moyenne. Ces entrées nettes de capitaux seraient principalement portées par les mobilisations des financements extérieurs par l'Administration publique.

III.3 Facteurs de risques et mesures d'atténuation

III.3.1 Les risques

Les perspectives de croissance étant faites sur la base d'hypothèses, l'atteinte des principaux résultats pourrait être compromise par la survenance d'un certain nombre de risques émanant de l'environnement national et international.

Au niveau national, les principaux risques identifiés sont relatifs :

- à la persistance de la crise sécuritaire ;
- à la pluviométrie, aux épizooties et aux ravageurs ;
- au retard dans la mise en œuvre des réformes, à la mauvaise gouvernance, à la faible qualité des institutions et à l'instabilité socio-politique nationale.

Au niveau régional et international, les risques sont liés entre autres :

- à l'instabilité socio-politique régionale et sous régionale ;
- au durcissement des conditions de financement sur le marché financier de l'UEMOA ;

- à la survenue des pandémies ;
- au resserrement des conditions des financements extérieurs ;
- à la volatilité des cours des matières premières exportées notamment l'or et le coton ;
- à la dépréciation de la monnaie locale par rapport aux devises en lien avec les variations des taux de change.

III.3.2 Les mesures d'atténuation

Pour minimiser les effets des risques ci-dessus énumérés, les principales mesures suivantes sont proposées :

- poursuivre les actions de reconquête du territoire et de renforcement de la paix et de la cohésion sociale ;
- poursuivre les actions en vue d'accroître la production sous maîtrise d'eau ;
- renforcer l'appui-conseil, la formation des acteurs, les recherches sur les variétés de semences adaptées, la surveillance et le contrôle de la riposte phyto et zoo sanitaire ;
- renforcer la gouvernance politique, économique, financière et administrative et assurer la stabilité et la qualité des institutions ;
- recourir aux instruments de couverture du risque de change ;
- poursuivre la prospection de nouvelles sources de financement ;
- diversifier les exportations, notamment par le biais d'une industrie manufacturière compétitive ;
- renforcer les fonds de lissage et les autres mécanismes de stabilisation des prix en vue d'atténuer l'impact des variations des cours au niveau international ;
- élaborer des plans de prévention, de riposte et favoriser la participation du pays à des initiatives pour développer des vaccins.

En se basant sur l'historique des financements intérieurs et les possibilités offertes par le marché financier sous régional et en se référant à la Stratégie Nationale de Coopération au Développement (SNCD) couvrant la période 2020-2025, les sources de nouveaux financements se retrouvent aussi bien au niveau intérieur qu'extérieur.

Par ailleurs, cette partie présentera quelques guichets ou instruments de financement auxquels l'Etat burkinabè pourrait faire recours, ainsi que des instruments de couverture des risques.

IV.1 Les perspectives de mobilisation des financements intérieurs sur la période 2024-2026

Sur la période 2024-2026 et conformément aux objectifs de développement du marché financier régional, le Gouvernement aura recours aux émissions de bons et obligations du Trésor afin de couvrir ses besoins de financement. A cet effet, les émissions de titres publics de longues maturités seront privilégiées autant que faire se peut au regard des conditions du marché financier et de l'appétence des investisseurs.

La stratégie d'émission de l'Etat s'appuiera sur des principes de régularité et de prévisibilité. Elle tiendra compte également de la profondeur du marché financier régional et des préférences des investisseurs. La réussite de cette stratégie d'émission pour la période 2024-2026 passera par le développement d'une base d'investisseurs large et stable qui facilite le placement d'une dette de longue maturité.

En outre, l'Etat continuera à mobiliser des ressources auprès de la BOAD et du FMI aux conditions habituellement appliquées par ces partenaires.

Tableau 2 : Hypothèses et conditions retenues pour les émissions de titres publics

Instruments	Taux d'intérêt	Maturité (ans)	Différé (ans)
MARCHE_CFA_1	5,00%	1	0
MARCHE_CFA_5 IF	6,00%	5	4
MARCHE_CFA_10 IF	6,20%	10	9
MARCHE_CFA_10 A	6,20%	10	2
MARCHE_CFA_15 A	6,50%	15	2

Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

IV.2 Les sources potentielles de nouveaux financements

Les perspectives de mobilisation des ressources financières concessionnelles s'amenuisent face aux durcissements des conditions de marché, aux tensions géostratégiques au niveau mondial et en particulier dans la zone sahélienne couplées aux comportements attentistes des partenaires au développement. Aussi d'autres sources de financements extérieurs sont-elles envisagées. Le recours à ces financements se fera en fonction de l'origine du créancier, du caractère concessionnel ou non des emprunts et des mobilisations de financements antérieurs à la période d'analyse.

Les créanciers multilatéraux, bilatéraux ainsi que les banques internationales seront mises à contribution comme potentielles sources de financement.

❖ Au plan multilatéral :

Le fonds Africa50

Africa50 est une plateforme d'investissement créée par des gouvernements africains et la Banque africaine de développement pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique. Le recours à ce fonds vise le financement des projets d'infrastructures d'envergure à fort impact, principalement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement. Ce fonds est porté par 27 pays africains dont le Burkina Faso, la BAD et certaines banques centrales africaines.

AFREXIMBANK

Elle est une institution financière panafricaine dont l'objectif est de financer et promouvoir le commerce intra et extra-africain. Les financements de l'institution sont orientés vers la réalisation de projets structurants dans les domaines de la logistique, de la transformation industrielle des produits agricoles, des énergies renouvelables et des télécommunications. Des échanges sont en cours avec cette institution dans la perspective du financement de certains projets de développement.

Les instruments de la finance islamique

Les instruments de la finance islamique contribueraient au financement de projets à forte valeur sociale, surtout en termes de création d'emplois. Le recours à ces instruments requiert que le pays remplisse certaines conditionnalités notamment le respect des principes de la finance islamique. Des textes réglementaires y relatifs ont été pris au niveau régional pour la mise en place de banques et des SFD dans le domaine de la finance islamique d'une part et pour l'émission d'instruments financiers islamiques (sukuks) sur le marché régional d'autre part.

❖ **Au plan bilatéral :**

Dans le but de saisir les opportunités de financements offertes par les banques de développement et d'investissement de certains pays tels que le Brésil, la Turquie, l'Inde, la Suède, la Hollande et les Emirats arabes unis, des actions supplémentaires de renforcement des partenariats politiques et financiers avec lesdits pays seront entreprises. A cet effet, une synergie d'actions entre le Ministère en charge des finances et celui en charge des affaires étrangères permettra de mieux exploiter la base de données des partenaires au développement du Burkina Faso pour une meilleure orientation de la coopération au développement.

❖ **Autres sources :**

Le financement participatif ou crowdfunding

Le financement participatif ou crowdfunding est un mécanisme de collecte des ressources financières auprès du public pour assurer le financement des projets. Le recours aux financements participatifs permettrait à l'Etat de mobiliser la population en vue de la réalisation de projets d'intérêts publics à travers leurs apports financiers, matériels et personnels. Les résultats d'études réalisées indiquent un fort potentiel de mobilisation de ressources à travers ce canal.

Dans cette dynamique, le Burkina Faso a lancé en juin 2023 le programme d'entrepreneuriat communautaire par actionnariat populaire. Ce programme se fonde sur trois piliers. Il s'agit du développement endogène, du développement inclusif et de la conquête de la souveraineté économique.

Le Partenariat Public Privé (PPP)

Le Gouvernement burkinabè recourt au PPP à travers la mobilisation de l'expertise et du financement du secteur privé. Pour ce faire, il a fait l'option de renforcer l'attractivité des projets porteurs et matures dans les secteurs stratégiques (infrastructures, énergie, etc.) à financement sous la forme PPP dans le respect de la réglementation y relative et des orientations visant à amoindrir leur incidence financière sur le cadre macro-budgétaire. Aussi, pour améliorer la contribution des projets en PPP au développement national, une loi portant régime juridique du PPP au Burkina Faso a été adoptée le 25 juin 2021 par l'Assemblée Nationale afin d'intégrer un certain nombre d'innovations par rapport à la loi de 2013.

Le Fonds vert pour le climat

Le Fonds vert pour le climat (FVC) est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations Unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les ressources du FVC constituent un effet de levier pour la réalisation de projets visant à combattre les effets du changement climatique.

Le Burkina Faso a bénéficié d'un financement du FVC en 2021 dans le cadre du Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN).

En perspective, l'approbation du Programme Pays du Burkina Faso par le Fonds vert pour le climat devrait permettre de renforcer les interventions de ce Fonds, en particulier dans le financement de projets d'énergies renouvelables.

Les obligations vertes, socialement responsables et durables

Les obligations vertes, socialement responsables et durables sont des obligations émises sur le marché financier régional ou international dont le produit est destiné exclusivement au financement ou au refinancement, total ou partiel, de nouveaux projets ou projets existants ayant des impacts environnementaux et sociaux positifs et identifiés lors de l'émission. Le produit de l'émission est labélisé « obligation verte », « obligation socialement responsable » ou « obligation durable ».

Ces obligations présentent les mêmes caractéristiques que les obligations classiques, en termes de structuration financière.

Diaspora bonds

L'implication de la diaspora autour des actions nationales de développement devra permettre de mobiliser des ressources financières pour le financement de projets d'investissements structurants. Il s'agira d'émettre des obligations du Trésor réservées à la diaspora pour financer des projets de développement.

IV.3 Les instruments de couverture de risques

En plus des différentes sources potentielles de financement ci-dessus énumérées, des mécanismes de facilitation des investissements et de couverture des risques existent. Parmi ces facilités, on peut citer l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) l'African Risk Capacity (ARC).

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA)

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) est une institution multilatérale créée en 2000 avec le soutien technique et financier de la Banque Mondiale. Elle a pour but d'accompagner les pays membres dans l'accroissement des flux commerciaux et de soutenir l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE), en réduisant les coûts d'investissement.

L'ACA offre trois (03) types de garanties qui sont :

- l'assurance-crédit qui protège contre les risques de défaut de paiement et permet d'accéder aux financements à de meilleures conditions ;
- l'assurance du risque politique qui permet de protéger les investissements (projets, biens et contrats) contre toutes mesures arbitraires ou contre toutes actions ou inactions du gouvernement qui causeraient des dommages, une perte financière ou une interruption d'activité dans un pays membre. Elle couvre également toute perte subie à la suite d'une guerre ou de troubles civils ;
- l'assurance contre les actes de violence politique, de terrorisme et de sabotage qui protège contre les pertes financières résultant directement de ces actes.

L'achèvement du processus d'adhésion du pays à l'institution qui est en cours permettra de disposer d'un levier stratégique pour capter des ressources financières.

L'African Risk Capacity (ARC)

Le groupe African Risk Capacity (ARC) est une agence spécialisée de l'Union africaine créée pour aider les gouvernements africains à améliorer leurs capacités à mieux planifier, préparer et répondre aux événements climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles. Grâce à la collaboration et à des financements innovants, le Groupe ARC permet aux pays de renforcer leurs systèmes de gestion des risques de catastrophes et d'accéder à des financements rapides et prévisibles en cas de catastrophe, afin de protéger la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de leurs populations vulnérables.

V. AXES DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE

IV.1 Hypothèses

Pour la formulation de la SDMT, quatorze (14) instruments stylisés de financement ont été définis dont six (06) comme potentielles sources extérieures et huit (08) dédiés aux sources internes de financement.

V.1.1. Hypothèses relatives aux instruments

A partir du portefeuille de la dette existante, les prêts ont été regroupés en instruments de dette extérieure et intérieure.

Les instruments de dette extérieure comprennent :

- **Les prêts hautement concessionnels** : ces prêts sont mobilisés auprès de l'IDA, du FIDA, du FAD et du Japon. Un taux d'intérêt fixe de 0,75% par an a été associé à ce groupe de prêts qui ont des maturités et un différé respectifs de quarante (40) ans et dix (10) ans.
- **Les prêts concessionnels** : ces financements sont libellés principalement en euro et en dollar américain.
 - Les financements concessionnels libellés en euro sont des prêts bilatéraux de gouvernements européens et ceux effectués auprès de la BEI. Les conditions de financement représentatives de ces prêts libellés en euro sont d'une maturité de vingt (20) ans dont un délai de grâce de cinq (05) ans et un taux d'intérêt fixe d'environ 2% l'an.
 - Les financements concessionnels libellés en dollar sont mobilisés auprès de banques de développement, de partenaires bilatéraux, des fonds arabes et de l'OPEP. Ils ont des maturités de vingt-cinq (25) ans dont cinq (05) ans de différé, avec des taux d'intérêt fixes d'environ 2% l'an.
- **Les prêts commerciaux** : ces prêts non concessionnels sont libellés en euro et en dollar. Ils sont assortis d'une maturité de 12 ans dont 03 ans de différé. Ils sont de deux (02) types :
 - les prêts commerciaux en euro qui sont assortis de taux d'intérêt variables basés sur un taux de référence estimé en moyenne à 3% par an et une marge fixe d'environ 3% l'an. Ces prêts sont mobilisés notamment auprès des banques internationales.
 - les prêts commerciaux en dollar qui ont des taux d'intérêt considérés comme fixes et estimés à environ 5% l'an. Ces prêts sont également mobilisés auprès des banques internationales.

Quant à la dette intérieure, elle a été regroupée en huit (08) instruments stylisés qui peuvent être logés dans les quatre (04) catégories suivantes :

- **L'instrument FMI-CFA** : il est constitué des appuis budgétaires dans le cadre du programme économique et financier et des droits de tirages spéciaux (DTS). Cet instrument est assorti d'une charge financière de 0,25% l'an, d'une maturité de dix (10) ans dont cinq (05) ans de différé. Le classement de cet instrument dans les financements intérieurs tient au fait que les ressources du FMI sont décaissées en Franc CFA par l'intermédiaire de la BCEAO ;
- **Les concessionnels CFA** : ce sont des prêts mobilisés auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) en FCFA à un taux d'intérêt fixe de 3,5% l'an avec une maturité de quinze (15) ans assortis d'un différé de quatre (04) ans ;
- **Les instruments de marché** : ils sont constitués de bons et d'obligations du Trésor, mobilisés à des taux fixes sur le marché financier régional de l'UEMOA. Les bons du Trésor ont des maturités de 3, 6 et 12 mois. Quant aux obligations du Trésor, elles sont assorties d'une maturité allant de 03 ans à 15 ans, certaines étant amortissables et d'autres *in fine*. Les taux d'intérêt associés à tous ces instruments de marché sont détaillés dans le tableau 3 ci-dessous ;
- **Les emprunts directs** : ce sont des financements intérieurs à taux fixes mobilisés principalement auprès des banques commerciales de la place. Ils ont des maturités moyennes de 5 ans assorties d'un (01) an de différé, avec des taux d'intérêt moyens de 6,5% par an.

V.1.2. Hypothèses relatives aux variables de marché

Le scénario de référence suppose une stabilité du taux de change du FCFA avec le dollar américain sur la période 2024-2026. L'Euro conservera également sa parité avec le FCFA.

Les taux d'intérêt des prêts concessionnels resteront constants dans le scénario de référence. Sur la période, les prêts non concessionnels à taux variable vers lesquels pourraient s'orienter l'endettement futur sont assortis d'un taux d'intérêt de 5% et 5,5 % par an respectivement pour les emprunts en euro et en dollar.

Le tableau ci-dessous présente les taux d'intérêt associés aux quatorze (14) instruments stylisés.

Tableau 3 : Hypothèses sur les taux d'intérêt

Instrument	Taux d'intérêt			
	2023	2024	2025	2026
IDA_EUR	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
IDA_USD	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
CONC_EUR	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
CONC_USD	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
NCONC_EUR	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
NCONC_USD	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
FMI_CFA	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%
CONC_CFA	3,50%	4,00%	4,00%	4,00%
MARCHE_CFA_1	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
MARCHE_CFA_5 IF	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
MARCHE_CFA_10 IF	6,20%	6,20%	6,20%	6,20%
MARCHE_CFA_10 A	6,20%	6,20%	6,20%	6,20%
MARCHE_CFA_15 A	6,50%	6,50%	6,50%	6,50%
Emprunts Directs_CFA	6,50%	6,50%	6,50%	6,50%

Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

V.1.3. Hypothèses relatives aux chocs

Pour tester la robustesse des stratégies alternatives de financement, quatre chocs ont été simulés. Ces chocs reflètent des risques pour la gestion de la dette et génèrent des écarts négatifs par rapport au scénario de référence. Ils se présentent comme suit :

- **Choc 1** : une appréciation de 15% du dollar par rapport au FCFA en 2024 ;
- **Choc 2** : une combinaison d'une hausse de 100 points de base sur les taux d'intérêt des prêts commerciaux non concessionnels et de 100 points de base sur les taux d'intérêt de certains instruments du marché sous régional, notamment ceux des instruments stylisés MARCHE_CFA_1, MARCHE_CFA_5 IF et MARCHE_CFA_10 IF ;
- **Choc 3** : un choc extrême simulant une hausse de 400 points de base sur les taux d'intérêt des instruments non concessionnels et de 500 points de base sur ceux de certains instruments stylisés du marché sous régional (MARCHE_CFA_1, MARCHE_CFA_5 IF et MARCHE_CFA_10 IF) ;
- **Choc 4** : une appréciation de 30% du dollar par rapport au FCFA en 2025.

V.1.4. Discussion des stratégies

Pour combler le besoin de financement à moindre coût et atténuer les risques majeurs du portefeuille de la dette existante, quatre stratégies ont été définies afin d'évaluer l'impact du choix de financement sur la période 2024-2026. Ce sont les suivantes :

- **Stratégie (S1)** : c'est la stratégie statu quo ou en cours, c'est-à-dire une répartition de la dette publique en financement intérieur (80%) et en financement extérieur (20%) avec un maintien des instruments de la dette existante dans des proportions quasi identiques. Elle implique la poursuite du recours à l'endettement intérieur pour pallier l'insuffisance des ressources concessionnelles extérieures. Les instruments de dette intérieure de longues maturités sont privilégiés ;

- **Stratégie (S2)** : elle envisage un emprunt extérieur non concessionnel d'un (01) milliard d'euros à décaisser en 2024 et en 2025 et un allongement des maturités sur le marché financier régional. Cela implique la poursuite des discussions avec certains partenaires proposant des financements via des fonds d'investissement ;
- **Stratégie (S3)** : elle consiste en un recours quasi-exclusif au financement intérieur axé sur la finance islamique et les financements participatifs. Elle pourrait permettre au Burkina de tirer parti de ces nouveaux mécanismes de financement déjà expérimentés par certains pays de la sous-région ;
- **Stratégie (S4)** : elle simule un recours quasi-exclusif aux financements extérieurs.

V.2 Cibles visées et indicateurs de référence

Dans le but d'amoinrir la pression sur la trésorerie de l'Etat à travers l'amélioration de la maturité moyenne du portefeuille de la dette intérieure et la réduction de la part de la dette arrivant à échéance dans l'année, les cibles stratégiques quantitatives suivantes sont visées :

- *la maturité moyenne du portefeuille de la dette est passée de 6,8 ans à 8 ans et celle de la composante intérieure est portée de 3,6 ans à 5 ans ;*
- *la proportion de la dette arrivant à échéance dans l'année est réduite de 14,9% à 10% et la proportion de la composante intérieure arrivant à échéance dans un an est réduite de 17,4% à 12%.*

V.3 Résultats des analyses des stratégies alternatives

Les quatre stratégies définies ont été testées à l'aide de l'outil SDMT afin d'évaluer l'impact des choix de financement sur la période 2024-2026. Les résultats du test de chaque stratégie ont été évalués sous un scénario de référence et un scénario de choc. Trois indicateurs (le ratio dette/PIB, le ratio intérêts/PIB et le ratio intérêts/recettes) permettent de déterminer la manière dont les stratégies réagissent aux chocs.

L'évaluation de ces stratégies a abouti aux résultats indiqués dans le tableau 4 ci-après :

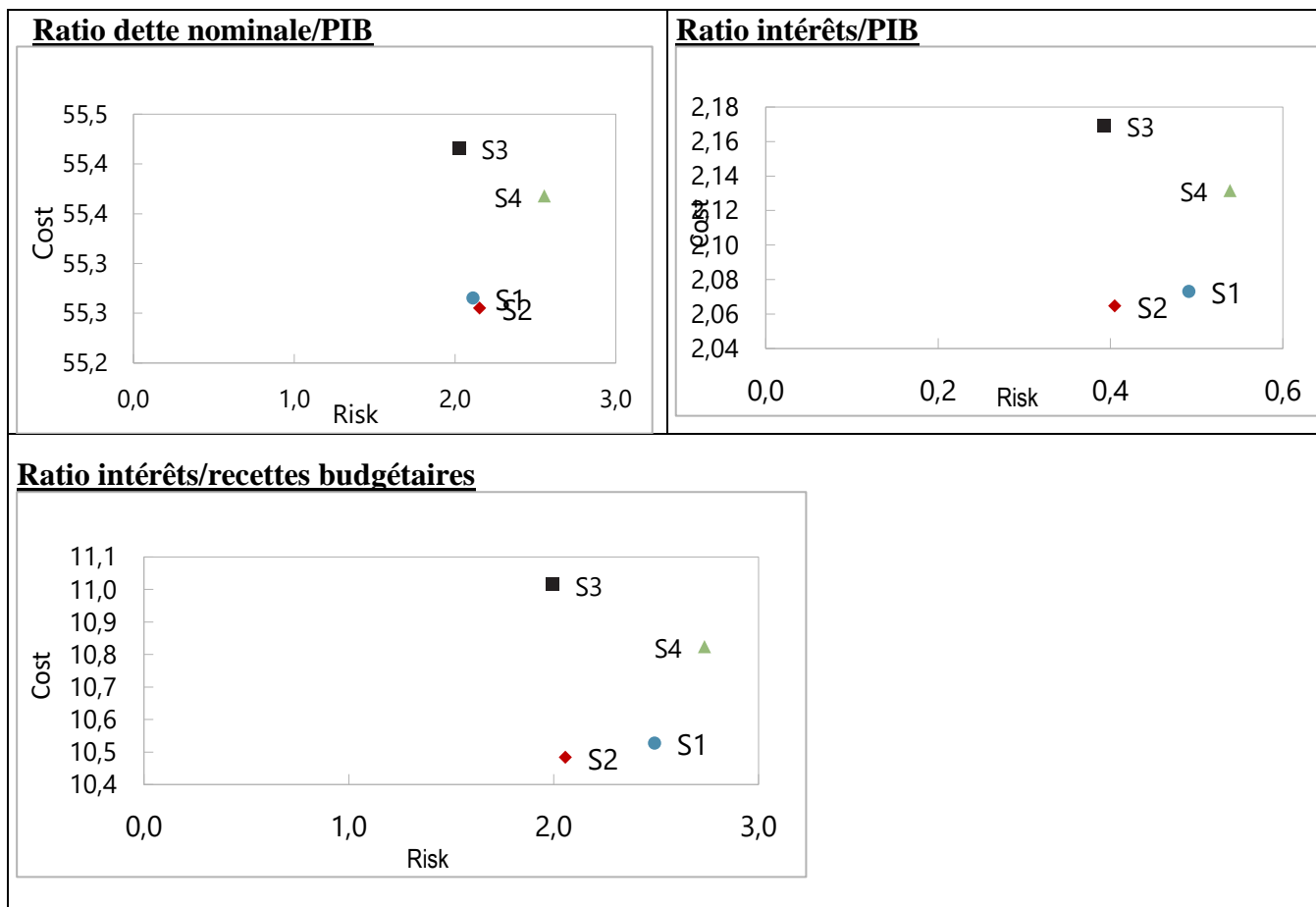
Tableau 4 : Indicateurs de coût et de risque par stratégie

Indicateurs de risque		2023	A fin 2026			
			S1	S2	S3	S4
Dette nominale en % du PIB		58,6	55,3	55,3	55,4	55,4
Valeur actuelle de la dette en % du PIB		51,3	48,1	48,6	49,3	48,7
Coût de la dette	Intérêts en % du PIB	2,2	2,1	2,1	2,2	2,1
	Taux d'intérêt moyen en %	3,7	4,0	4,0	4,2	4,0
Risque de refinancement	Dette échéant dans 1 an (en % dette totale)	14,9	11,9	10,5	10,6	9,2
	Dette échéant dans 1 an (% du PIB)	8,7	6,6	5,8	5,9	5,1
	Maturité moyenne de la dette extérieure (années)	11,2	13,3	11,6	12,6	10,9
	Maturité moyenne de la dette intérieure (années)	3,6	3,9	4,4	4,9	4,4
	Maturité moyenne de la dette totale (années)	6,8	7,5	7,6	7,5	7,8
Risque de taux d'intérêt	Temps moyen de refixation (en années)	6,7	7,4	7,5	7,4	7,1
	Dette à refixer dans un an (en % du total)	16,5	12,5	11,6	11,0	20,2
	Dette à taux fixe (en % du total)	95,2	99,1	98,6	99,3	88,7
	Bons du Trésor (en % du total)	2,6	2,8	1,7	1,6	0,7
Risque de change	Dette libellée en devises extérieures (en % du total)	41,4	37,8	43,4	32,8	52,3
	Dette extérieure en % des réserves de devises	21,5	9,3	9,3	9,3	9,3

Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

Les résultats des tests de sensibilité effectués sur les indicateurs de coût et de risque entre les scénarios de base et de choc ont été illustrés par les graphiques ci-dessous.

Graphique 7 : Stratégies en fonction des critères d'évaluation



Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

Sur la base des projections de la situation de la dette publique à fin 2023 et des données macroéconomiques, l'analyse des principaux indicateurs de coûts et de risques liés au portefeuille de la dette publique à fin 2026 pour les quatre (04) stratégies formulées se présente comme suit :

➤ **Indicateurs de coût :**

En tenant compte du taux d'intérêt moyen pondéré, à l'horizon 2026, toutes les stratégies entraînent une augmentation des coûts par rapport à la situation de référence.

➤ **Indicateurs de risque :**

La maturité moyenne du portefeuille de la dette augmente pour toutes les quatre (04) stratégies par rapport à la situation de référence. Il en est de même pour la composante intérieure de ce portefeuille. Aussi, pour ce qui est de la composante extérieure, la maturité moyenne ressort meilleure pour toutes les stratégies à l'exception de S4.

La proportion de la dette arrivant à échéance dans un (01) an est en diminution pour l'ensemble des stratégies avec une proportion plus faible pour les stratégies S4 et S2.

En définitive, le choix de la stratégie **S2** s'avère le plus optimal. En effet, cette stratégie permettrait de mitiger au mieux les risques majeurs auxquels le portefeuille actuel est confronté, notamment la maturité moyenne de la dette intérieure qui ressort très courte (3,6 ans) et la proportion importante de la dette arrivant à échéance dans 1 an (près de 14,9%). Par ailleurs, elle présente le meilleur compromis coût-risque et se rapproche le plus des cibles fixées plus haut.

Ainsi, la structure de la dette publique du Burkina Faso à l'horizon 2026 se présenterait comme suit, suivant la stratégie S2 retenue :

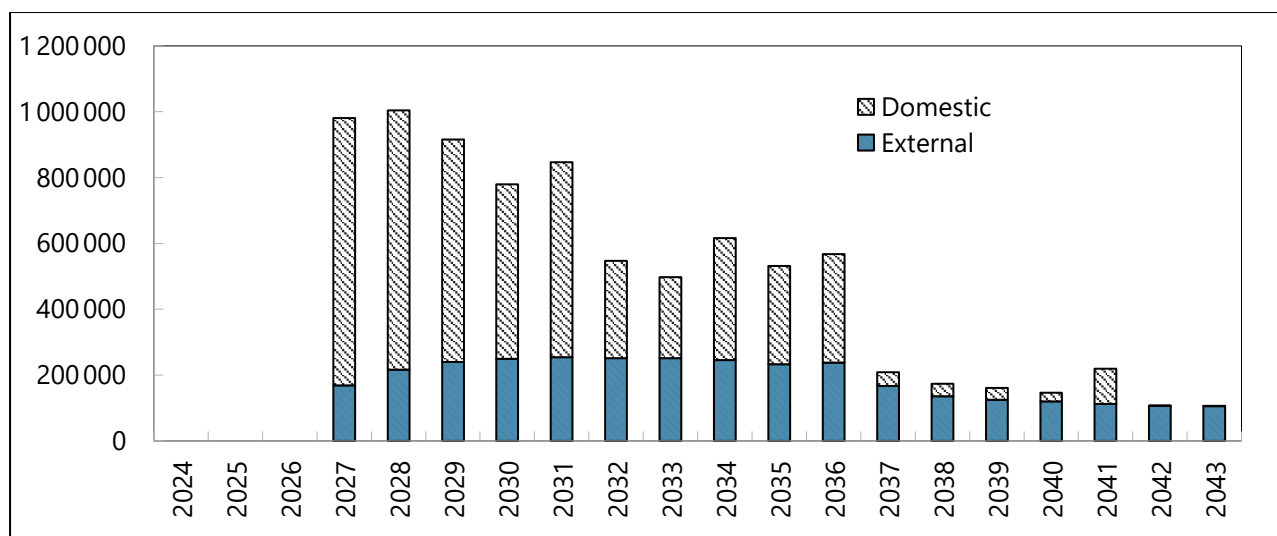
Tableau 5 : Indicateurs de coût et de risque en 2023 et en 2026

Indicateurs de risque		Dette totale 2023	Dette totale 2026
Encours en millions de FCFA		7 627 863,21	9 466 991,83
Encours en millions de dollar US		12 763,01	13 683,41
Encours en % du PIB		58,6	55,3
Valeur actuelle de la dette en % du PIB		51,3	48,6
Coût de la dette	Intérêts en % du PIB	2,2	2,1
	Taux d'intérêt moyen en %	3,7	4,0
Risques de refinancement	Dette échéant dans 1 an (en % dette totale)	14,9	10,5
	Dette échéant dans 1 an (en % du PIB)	8,7	5,8
	Maturité moyenne de la dette extérieure (années)	11,2	11,6
	Maturité moyenne de la dette intérieure (années)	3,6	4,4
	Maturité moyenne de la dette totale (années)	6,8	7,6
Risques de taux d'intérêt	Temps moyen de refixation du taux d'intérêt (en années)	6,7	7,5
	Dette à refixer dans un an (en % du total)	16,5	11,6
	Dette à taux fixe (en % du total)	95,2	98,6
	Bons du Trésor (en % du total)	2,6	1,7
Risques de change	Dette libellée en devises extérieures (en % du total)	41,4	43,4
	Dette extérieure en % des réserves de devises	21,5	9,3

Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

Le profil de remboursement se présentera ainsi qu’il suit à partir de 2027.

Graphique 8 : Profil de remboursement de la dette en fonction de la stratégie S2 (en millions de FCFA)



Source : Cellule technique d’endettement, août 2023

V.4 Orientation de la stratégie

La présente stratégie devra permettre à l’Etat de mobiliser des financements conséquents pour financer le développement économique et social du pays tout en contribuant au développement du marché financier régional. La politique d’émission de l’Etat pour la période 2024-2026 sera orientée vers une réduction des coûts et un allongement de la maturité moyenne du portefeuille de la dette.

Les grandes orientations de la stratégie se résument comme suit :

- **maintenir le recours aux ressources concessionnelles** pour le financement des besoins de l’économie. Les financements extérieurs libellés en euro seront privilégiés au regard du risque de change peu élevé qu’ils présentent ;
- **recourir à des emprunts de ressources extérieures non concessionnelles libellés en euro** d’un montant d’un milliard d’euros qui sera consacré au refinancement de la partie courte de la dette intérieure et aux investissements déclinés dans le PA-SD;
- **rallonger les maturités des instruments du marché intérieur**. Ce choix se justifie également par la nécessité d’améliorer la maturité moyenne du portefeuille de la dette intérieure.

VI. PLAN GLOBAL DE FINANCEMENT 2024

Le Plan Global de Financement (PAF) 2024 indique la manière dont la SDMT 2024-2026 sera mise en œuvre au cours de l’exercice 2024. Il fait ressortir d’une part, le besoin de financement de l’Etat et d’autre part, les instruments de couverture de ce besoin en cohérence avec leurs caractéristiques de coût et de risques.

Les montants indiqués dans le PAF 2024 doivent être réalistes et tenir compte des contraintes relatives à l’accès à chaque type de financement. Aussi, le PAF devra s’adapter à l’évolution

de la situation économique et financière, de sorte que les besoins de financement soient satisfaits à tout moment.

VI.1 Besoin de financement 2024

Le besoin de financement pour l'année 2024 est estimé à **1 811,41 milliards de FCFA**, soit 12,68% du PIB projeté en 2024. Ce besoin de financement est déterminé sur la base des projections du cadrage budgétaire qui dégagent un déficit primaire en 2024 de 391,29 milliards de FCFA représentant 2,74% du PIB.

Le besoin de financement de 2024 se décompose comme suit :

- ✓ Déficit primaire : **391,29 milliards de FCFA**
- ✓ Paiement des intérêts de la dette : **283,69 milliards de FCFA**
- ✓ Amortissement du principal : **1 136,43 milliards de FCFA.**

VI.2 Financement du besoin

En combinant les caractéristiques de coûts et de risques, le besoin de financement du Burkina Faso en 2024 devrait être couvert à travers les instruments ci-dessous :

Tableau 6 : Description des instruments de financement

Instruments / Groupes d'instruments	Description
HAUTEMENT CONCESSIONNEL	Instruments hautement concessionnels, principalement libellé en Euro et Dollar US, provenant de l'IDA, du FAD, du FIDA et du Japon
CONCESSIONNEL	Instruments moyennement concessionnels en Euro et Dollar US
NON-CONCESSIONNEL	Instruments non concessionnels à taux variable en Euro et Dollar US
NON MARCHE	Financements en FCFA du Fonds Monétaire International, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et des emprunts contractés auprès des Banques commerciales locales et des institutions non financières
MARCHE_CFA_15	Obligations du Trésor de maturité 15 ans
MARCHE_CFA_10_IF	Obligations du Trésor de maturité 7 et 10 ans à remboursement in fine
MARCHE_CFA_10_A	Obligations du Trésor de maturité 7, 10 et 12 ans amortissables
MARCHE_CFA_5_IF	Obligations du Trésor de maturité 3 et 5 ans à remboursement in fine
MARCHE_CFA_1	Bons du Trésor à maturité comprise entre 3 et 12 mois

Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

Le montant total à mobiliser en 2024 sous forme de dette, à titre indicatif, est réparti ainsi qu'il suit :

Tableau 7 : Ventilation des ressources à mobiliser

BESOINS DE FINANCEMENTS		Montant (millions FCFA)		Part en %
FINANCEMENT EXTERIEUR	HAUTEMENT CONCESSIONNEL	171 177,94		9
	CONCESSIONNEL	105 967,29		6
	NON CONCESSIONNEL	537 987,80		30
FINANCEMENT INTERIEUR	MARCHE	MARCHE_CFA_15	109 590,11	6
		MARCHE_CFA_10 A	318 807,58	18
		MARCHE_CFA_10 IF	149 441,06	8
		MARCHE_CFA_5 IF	119 552,84	7
		MARCHE_CFA_1	109 590,11	6
	NON MARCHE	Banques locales, BOAD et FMI	189 292,00	10
TOTAL		1 811 406,73		100%

Source : Cellule technique d'endettement, août 2023

Ainsi, le plafond d'endettement pour l'année 2024 est fixé à **1 811, 41 milliards de FCFA** dont **815,13 milliards de FCFA (45%)** au titre de la dette extérieure et **996,28 milliards de FCFA (55%)** au titre de la dette intérieure.

CONCLUSION

Le présent document de Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) servira de référentiel en matière de gestion de la dette jusqu'en 2026. Cette stratégie de gestion fera l'objet d'une revue annuelle prenant en compte les perspectives d'évolutions macroéconomiques pouvant influencer la gestion de la dette publique afin de s'assurer que les objectifs et les cibles visés sont toujours envisageables. Elle sera annexée au projet de loi de finances initiale 2024 qui sera soumis à l'Assemblée Législative de Transition pour adoption avant d'être publiée sur le site web du Ministère en charge des finances et ceux de certaines de ses structures. Un plan annuel de financement sera élaboré pour la mise en œuvre de la SDMT. Ce plan fera l'objet d'un suivi à travers l'élaboration de rapports à mi-parcours et de mise en œuvre qui seront publiés sur le site web du Ministère en charge des finances et ceux de certaines de ses structures.

Par ailleurs, des actions seront entreprises en vue d'optimiser la gestion de la dette en lien avec les réformes structurelles engagées pour assainir les finances publiques. A ce titre, il est retenu:

- l'établissement d'une meilleure synergie entre le ministère en charge des affaires étrangères et celui en charge des finances dans le but d'optimiser les prospections de nouvelles sources de financement auprès des partenaires techniques et financiers ;
- la rationalisation du choix des investissements et une meilleure préparation des projets de développement (qualité technique des dossiers et programmation physique et financière) afin de garantir un meilleur taux d'absorption des ressources issues des prêts ;
- la poursuite d'actions de mobilisation des ressources internes en privilégiant l'émission de titres publics de longues maturités ;
- la poursuite de l'adoption des textes d'application de la loi portant régime juridique des Partenariats Publics-Privés (PPP) ;
- la poursuite d'actions de prospection au cours de 2024 devant permettre la mobilisation de ressources à travers les nouvelles sources potentielles notamment le crowdfunding et les diasporas bonds au regard de la souplesse de leurs conditions de mobilisation (délais relativement courts, forte chance de réussite de l'opération) ;
- la prise diligente d'actions pour une appropriation de la présente SDMT par les différents acteurs chargés de la mobilisation des ressources.

TABLE DES MATIERES

<u>LISTE DES TABLEAUX.....</u>	<u>ii</u>
<u>LISTE DES GRAPHIQUES</u>	<u>ii</u>
<u>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</u>	<u>iii</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>1</u>
<u>I. OBJECTIFS DE LA GESTION DE LA DETTE ET CHAMP D'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME 2024-2026.....</u>	<u>2</u>
<u>II. DESCRIPTION ET ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE EXISTANTE</u>	<u>2</u>
II.1 Encours de la dette de l'administration centrale par source de financement	3
II.2 Structure du portefeuille de la dette de l'administration centrale par devises en 2023 .	4
II.3 Evolution du service de la dette publique	5
II.2 Profil de remboursement.....	6
II.5 Analyse des coûts et risques du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin 2023.....	6
<u>III. CONTEXTE MACROECONOMIQUE</u>	<u>8</u>
III.1 Hypothèses du cadrage macroéconomique.....	8
III.2 Principaux résultats du cadrage macroéconomique	9
III.2.1 Le secteur réel	9
III.2.2 Les finances publiques	9
III.2.3 La balance des paiements.....	9
III.3 Facteurs de risques et mesures d'atténuation	10
III.3.1 Les risques	10
III.3.2 Les mesures d'atténuation	11
IV.1 Les perspectives de mobilisation des financements intérieurs sur la période 2024-2026	11
IV.2 Les sources potentielles de nouveaux financements.....	12
IV.3 Les instruments de couverture de risques	14
<u>V. AXES DE LA STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE</u>	<u>15</u>
IV.1 Hypothèses.....	15
V.1.1. Hypothèses relatives aux instruments	15
V.1.2. Hypothèses relatives aux variables de marché	16
V.1.3. Hypothèses relatives aux chocs.....	17
V.1.4. Discussion des stratégies	17
V.2 Cibles visées et indicateurs de référence	18
V.3 Résultats des analyses des stratégies alternatives	18
V.4 Orientation de la stratégie	21
<u>VI. PLAN GLOBAL DE FINANCEMENT 2024</u>	<u>21</u>
VI.1 Besoin de financement 2024	22
VI.2 Financement du besoin	22
<u>CONCLUSION</u>	<u>24</u>